

CONDUITE SUR DES DISTANCES COURTES OU PAR TEMPS FROID

Si vous conduisez fréquemment le véhicule sur de courtes distances ou par temps froid, il se peut que le moteur n'atteigne pas sa température de fonctionnement normale. Dans ce cas, la régénération du filtre à particules diesel ne s'effectue pas et le filtre n'est pas nettoyé correctement. Lorsque le filtre atteint un stade tel qu'une régénération est nécessaire mais que le style de conduite n'est pas approprié, un triangle de signalisation s'allume sur le tableau de bord et le message **DPF Full**. **See manual** (DPF plein. Voir manuel) apparaît sur l'afficheur de messages. Cela n'indique pas la présence d'une anomalie du véhicule et ne devrait pas nécessiter l'assistance d'un concessionnaire. Lancez la régénération du filtre en conduisant le véhicule, de préférence sur une route principale ou une autoroute. Le véhicule doit rouler pendant environ 20 minutes ou plus.

Quand la régénération est terminée, les avertissements disparaissent automatiquement.

Remarque : une petite augmentation de la consommation de carburant peut être constatée momentanément pendant la régénération.

SYSTÈME ANTIVOL



Aucune modification ou addition ne doit être apportée au système antivol. Ces modifications peuvent entraîner un mauvais fonctionnement du système.

SYSTÈME D'AIRBAGS



Les éléments du système d'airbags sont sensibles aux interférences électriques ou physiques, qui pourraient facilement endommager le système et causer le déclenchement accidentel ou des anomalies de fonctionnement du module d'airbags.

Pour éviter tout dysfonctionnement du système d'airbags, consultez votre concessionnaire/réparateur agréé avant de poser les éléments suivants :

- un équipement électronique tel qu'un téléphone mobile, une radio bidirectionnelle ou un système de divertissement dans la voiture ;
- des accessoires fixés à l'avant du véhicule ;
- toute modification de l'avant du véhicule ;
- toute modification nécessitant la dépose ou la réparation de câblage ou de composants situés à proximité des éléments du système d'airbags, notamment le volant, la colonne de direction, le tableau de bord et la planche de bord ;
- toute modification de la planche de bord ou du volant.

PIÈCES ET ACCESSOIRES



La pose de pièces et accessoires non approuvés ou l'exécution de modifications ou conversions non approuvées peuvent s'avérer dangereuses et affecter la sécurité du véhicule et de ses occupants. Elles peuvent en outre annuler les conditions générales de la garantie du véhicule.